



**NATIONS
UNIES**



**CONVENTION-CADRE SUR
LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

Distr.
GENERALE

FCCC/NC/7
25 juillet 1995

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

RESUME ANALYTIQUE DE LA COMMUNICATION NATIONALE DES

ETATS-UNIS D'AMERIQUE

présenté en vertu des articles 4 et 12 de la Convention-cadre
des Nations Unies sur les changements climatiques

Conformément à la décision 9/2 du Comité intergouvernemental de négociation d'une Convention-cadre sur les changements climatiques (CIN/FCCC), le secrétariat intérimaire fait tenir, dans les langues officielles de l'Organisation des Nations Unies, les résumés analytiques des communications nationales présentés par les Parties visées à l'annexe I.

Note : Les résumés analytiques des communications nationales parus avant la première session de la Conférence des Parties portent la cote A/AC.237/NC/___.

On peut se procurer des exemplaires de la
communication nationale des Etats-Unis
d'Amérique à l'adresse suivante :

U.S. Government Printing Office
Superintendent of Documents, Mail Stop: SSOP
Washington, D.C. 20402-9328
ISBN 0-16-045214-7

INTRODUCTION

1. En juin 1992, à Rio de Janeiro, les dirigeants du monde et les citoyens de 176 pays se sont réunis pour trouver les moyens de travailler ensemble à la préservation et au développement de l'environnement mondial. Le Sommet "planète Terre" a suscité l'espoir et le rêve chez les peuples du monde entier et mis en mouvement des projets ambitieux visant à éloigner les menaces écologiques les plus graves auxquelles est confrontée la planète. Nous partageons une vision commune : améliorer la qualité de la vie non seulement pour nous-mêmes, mais aussi pour nos enfants.

2. Lors du Sommet "planète Terre", les Etats-Unis ont, avec d'autres pays, signé la Convention-cadre sur les changements climatiques, un accord international dont l'objectif ultime est :

de stabiliser ... les concentrations de gaz à effet de serre dans l'atmosphère à un niveau qui empêche toute perturbation anthropique dangereuse du système climatique. Il conviendra d'atteindre ce niveau dans un délai suffisant pour que les écosystèmes puissent s'adapter naturellement aux changements climatiques, que la production alimentaire ne soit pas menacée et que le développement économique puisse se poursuivre d'une manière durable.

3. Les Etats-Unis et la communauté internationale se sont attaqués à la menace des changements climatiques, car la plupart des scientifiques sont d'accord sur la réalité de cette menace. Les activités humaines augmentent incontestablement les concentrations dans l'atmosphère des gaz à effet de serre et plus particulièrement du dioxyde de carbone, du méthane et de l'oxyde nitreux. Les modèles prévoient que cette augmentation entraînera des changements climatiques au niveau local, régional et mondial, avec des conséquences négatives potentielles sur les systèmes écologiques et socio-économiques. Les meilleures prévisions actuelles laissent penser que ce phénomène pourrait dépasser tous les changements climatiques naturels qui se sont produits au cours des 10 000 dernières années. Il existe bien entendu des incertitudes concernant l'ampleur, la chronologie et les schémas régionaux des changements climatiques. Cependant, les changements dus à l'homme risquent de ne pas s'inverser avant des décennies, voire des siècles, en raison de la longue durée de vie des gaz à effet de serre dans l'atmosphère et de l'inertie du système.

4. Conscient de cette menace pour le monde, le Président Clinton a déclaré, à l'occasion de la Journée de la Terre de 1993 :

"Nous devons être à la pointe de la lutte contre le réchauffement de la planète qui risque de rendre la Terre et son climat moins hospitaliers et plus hostiles à la vie humaine. Aujourd'hui, je m'engage une nouvelle fois en mon nom propre et au nom de mon pays à ramener, d'ici l'an 2000, nos émissions de gaz à effet de serre à leurs niveaux de 1990. Je charge mon gouvernement d'élaborer un plan efficace et économique ... qui puisse stabiliser la tendance à la réduction des émissions. Ce plan ne doit pas être une incitation au renforcement de la bureaucratie et

des réglementations ou à des dépenses superflues, mais un vibrant appel à l'ingéniosité et à la créativité américaines, capables de produire les technologies les meilleures et les plus rentables."

5. En octobre 1993, les Etats-Unis ont adopté le Climate Change Action Plan (plan d'action relatif aux changements climatiques), qui décrit de façon détaillée les premières dispositions prises par les Etats-Unis dans ce domaine. Ce plan contenait un ensemble complet de mesures destinées à réduire les émissions nettes des gaz à effet de serre dans tous les secteurs de l'activité économique et mettait l'accent sur des partenariats entre l'Etat et le secteur privé pour résoudre ce problème urgent. Il est activement mis en oeuvre aujourd'hui. Il a jeté les bases de la participation américaine à l'effort international concernant le changement climatique. Enfin, il comportait un mécanisme d'auto-évaluation et d'adaptation aux circonstances.

6. Le rapport sur l'action menée dans le domaine du climat constitue la première communication officielle présentée par les Etats-Unis en vertu de la Convention-cadre sur les changements climatiques et plus particulièrement des articles 4.2 et 12. C'est une description ponctuelle du programme actuel des Etats-Unis. Il ne recense pas les politiques ou les mesures susceptibles d'être mises en oeuvre ultérieurement dans le cadre de la poursuite de l'action menée par les Etats-Unis face aux changements climatiques; il n'est pas non plus destiné à réviser le Climate Change Action Plan. Il ne remplace ni les mécanismes de décision actuels ou futurs, qu'ils soient administratifs ou législatifs, ni les mesures supplémentaires élaborées par le secteur privé ou en concertation avec lui. Ce document répond aux exigences de la Convention-cadre en matière de rapports, et identifie les politiques et mesures existantes afin de jeter les bases de l'action future.

7. Le présent document a été élaboré suivant la méthodologie et le format décidés à la neuvième session du Comité intergouvernemental de négociation d'une convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Nous partons du principe que la présente communication, de même que les communications des autres pays, sera examinée et discutée dans le cadre de l'évaluation pour les Etats parties à la Convention. Nous espérons que les mesures exposées ici fourniront des exemples utiles d'orientations envisageables à l'avenir.

8. Le présent chapitre contient une brève description de l'étude du système climatique dans lequel s'inscrit l'action des Etats-Unis, puis un aperçu du programme américain, développé dans le reste du rapport. Le rapport contient en particulier les informations suivantes :

- situation nationale, description du cadre d'action et inventaire des émissions de gaz à effet de serre aux Etats-Unis;
- programmes d'atténuation; programmes d'adaptation; programmes de recherche et d'éducation;
- activités internationales, contributions aux mécanismes financiers internationaux pour les changements climatiques; et
- bref examen de la future orientation de l'action des Etats-Unis.

ASPECTS SCIENTIFIQUES

9. Il y a longtemps que la communauté scientifique a constaté que les activités humaines étaient susceptibles de contribuer aux changements climatiques à l'échelle mondiale. Un large consensus international s'est développé ces dernières années (il en est fait état dans les rapports d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC)); le présent résumé reflète ce point de vue consensuel. Etant donné que l'action américaine dépend, en dernière analyse, de la façon dont nous interprétons les études scientifiques, il est utile de présenter ici ces informations.

10. La principale énergie qui préside aux conditions météorologiques et climatiques provient du soleil (voir la figure 1-1). La Terre intercepte le rayonnement solaire (ondes courtes et parties visibles du spectre). Environ un tiers de ce rayonnement est réfléchi, le reste étant absorbé par différents éléments du système climatique (l'atmosphère, les océans, la surface terrestre et le biote). A long terme il y a équilibre entre l'énergie absorbée à partir du rayonnement solaire et le rayonnement émis par le système terre-atmosphère. Le rayonnement terrestre prend la forme d'ondes longues, dans l'infrarouge, c'est-à-dire la partie invisible du spectre. Son ampleur dépend de la température du système terre-atmosphère.

11. Plusieurs activités naturelles et humaines peuvent modifier l'équilibre entre l'énergie absorbée par la terre et l'énergie émise sous forme de rayonnement infrarouge. Il s'agit de phénomènes naturels (variations du rayonnement solaire, éruptions volcaniques) et des effets résultant de pratiques agricoles et de procédés industriels qui libèrent ou éliminent des gaz à effet de serre absorbant la chaleur, ce qui change la composition de l'atmosphère.

12. Les gaz à effet de serre sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone (CO_2), le méthane (CH_4), l'oxyde nitreux (N_2O), les chlorofluorocarbones (CFC), les hydrochlorofluorocarbones (HCFC), les hydrofluorocarbones (HFC), les hydrocarbures perfluorés et l'ozone (O_3). C'est la vapeur d'eau qui exerce les effets les plus étendus mais sa concentration n'est pas directement modifiée au niveau planétaire par les activités humaines. Bien que la plupart de ces gaz soient présentés dans la nature (à l'exception des CFC, des HCFC, des HFC et des hydrocarbures perfluorés), les activités humaines ont fortement contribué à augmenter leurs concentrations dans l'atmosphère. De nombreux gaz à effet de serre séjournent longtemps dans l'atmosphère (plusieurs décennies, voire plusieurs siècles), ce qui signifie qu'une normalisation de la situation engendrée par ces émissions, à supposer qu'elle soit possible, n'interviendra que très lentement.

13. Les données scientifiques internationalement acceptées montrent que l'augmentation des concentrations de gaz à effet de serre finira par provoquer une hausse de la température de l'atmosphère et des océans, et qu'elle risque de modifier les flux associés et d'entraîner des bouleversements météorologiques. De vastes modèles climatologiques informatisés prévoient que la variation à l'équilibre de la température atmosphérique moyenne en cas de doublement de la concentration de CO_2 ou d'un équivalent, serait sans doute

comprise entre 1,5 °C et 4,5 °C, la meilleure estimation étant de 2,5 °C. L'élévation correspondante du niveau de la mer se situerait entre quelques centimètres et un mètre, la meilleure estimation indiquant une vingtaine de centimètres. En raison de l'inertie thermique importante du système terrestre, le réchauffement dû aux gaz à effet de serre n'atteint un niveau d'équilibre que des décennies après l'émission de ces gaz.

14. Les analyses actuelles ne permettent pas de prévoir avec certitude à quel moment se produiront les changements climatiques, quelle sera leur ampleur ou leur répartition selon les régions mais les données scientifiques les plus fiables indiquent une très forte probabilité que ces changements auront lieu si les concentrations de gaz à effet de serre continuent d'augmenter.

LA SITUATION NATIONALE : CONTEXTE DE L'ACTION AMERICAINE

15. La vulnérabilité d'un pays aux changements climatiques et l'action qu'il entreprend dépendent de nombreux facteurs; ses institutions et ses structures administratives, l'organisation économique, les modes de consommation de l'énergie, l'occupation des sols, l'accroissement et la répartition démographiques, etc. Les décideurs américains doivent tenir compte des complexités et des spécificités politiques, sociales et économiques des Etats-Unis. La description des schémas d'occupation des sols permettra d'examiner ultérieurement les effets des changements climatiques et les mesures d'adaptation. Dans le même temps, les facteurs énergétiques, économiques et politiques modèlent la démarche des Etats-Unis en matière d'atténuation des changements climatiques.

16. Les Etats-Unis sont de loin la plus grande puissance économique du monde, malgré un ralentissement de la croissance du produit intérieur brut (PIB) par habitant depuis quelques années. Ils sont aussi le plus gros producteur et le plus gros consommateur d'énergie et le pays qui émet le plus de gaz à effet de serre. L'intensité de l'utilisation d'énergie aux Etats-Unis (quantité d'énergie requise pour produire une unité de PIB) s'est améliorée de 27 % par rapport à son sommet de 1970 et est restée stable depuis 1986. Comme les autres pays industrialisés, les Etats-Unis utilisent largement les combustibles fossiles pour alimenter les secteurs de l'industrie, du logement et des transports, même s'il est prévu, comme dans d'autres pays, d'utiliser davantage les sources d'énergie renouvelables telles que l'énergie solaire et les combustibles issus de la biomasse au cours des prochaines décennies.

17. Malgré l'augmentation spectaculaire du nombre de logements et d'appareils électriques et de la superficie chauffée par habitant, la consommation d'énergie des ménages est demeurée pratiquement stable grâce à l'amélioration des rendements. Il n'en est pas de même du secteur professionnel qui a connu une croissance extrêmement rapide et où la consommation d'énergie a sensiblement augmenté. L'intensité énergétique de l'industrie s'est améliorée de plus de 35 % depuis 1972, d'où une économie annuelle supérieure à 12 millions de milliards d'unités BTU. Une diminution de 34 % de la consommation moyenne de carburant au kilomètre a partiellement compensé la progression de 50 % du nombre de kilomètres parcourus par véhicule depuis 1969; il en est résulté un accroissement constant de la consommation d'énergie et donc des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur des transports.

18. Les Etats-Unis couvrent une superficie de 931 millions d'hectares comprenant des terres arables, des prairies, des pâturages, des parcours, des terres humides, des zones urbaines et suburbaines, des zones protégées, etc. Les régions boisées ont gagné du terrain ces 20 dernières années; les forêts anciennes régressent depuis plusieurs décennies mais à un rythme qui se ralentit; on s'attend à ce que les terres humides soient parmi les plus touchées par les changements climatiques. Les zones urbanisées continuent d'augmenter mais elles ne représentent pas plus de 4,5 % environ de la superficie totale. L'accroissement démographique est globalement lent mais il est plus rapide dans le Sud et dans les régions côtières en raison de l'immigration et des flux migratoires internes. Les zones littorales sont ainsi soumises à de plus fortes contraintes et deviennent plus vulnérables aux changements climatiques. La faible densité de population des Etats-Unis a pour effet une consommation d'énergie par habitant relativement élevée, malgré une amélioration considérable des rendements énergétiques.

19. Les Etats-Unis ont une économie de marché; depuis longtemps le gouvernement joue un rôle important en intervenant pour corriger les défaillances du marché en vue d'atteindre divers objectifs sociaux. Tous les échelons de l'administration participent à la protection de l'environnement. Il y a 25 ans que le Gouvernement fédéral s'emploie activement à améliorer la qualité de l'environnement naturel et à promouvoir la santé publique. Depuis peu, les politiques des pouvoirs publics dans de nombreux secteurs témoignent d'une sensibilisation accrue au problème du changement climatique. Le Gouvernement Clinton a fait de l'élaboration et de la mise en oeuvre du programme global qu'est le Climate Change Action Plan, une priorité nationale.

INVENTAIRE DES GAZ A EFFET DE SERRE

20. Aux termes de la Convention-cadre sur les changements climatiques, les Parties :

"établissent, mettent à jour périodiquement, publient et mettent à la disposition de la Conférence des Parties, ... des inventaires nationaux des émissions anthropiques par leurs sources et de l'absorption par leurs puits de tous les gaz à effet de serre non réglementés par le Protocole de Montréal, en recourant à des méthodes comparables qui seront approuvées par la Conférence des Parties."

Cet engagement a été inscrit dans la Convention car tous les pays étaient pleinement conscients du fait que pour être efficace, la politique en matière de climat devait commencer par un inventaire précis des gaz susceptibles de contribuer au réchauffement de la planète. Un bon inventaire doit prendre en considération pour les divers gaz étudiés le potentiel de réchauffement du globe, les quantités produites par les différents secteurs économiques, et l'absorption par les puits de carbone tels que les forêts. A sa neuvième session, le Comité intergouvernemental de négociation a adopté des directives pour l'élaboration des inventaires des gaz à effet de serre; ces directives ont été suivies pour rédiger la présente communication.

21. Les principaux gaz à effet de serre d'origine anthropique sont le dioxyde de carbone, le méthane et l'oxyde nitreux. Leurs concentrations atmosphériques ont augmenté dans des proportions significatives depuis

la révolution industrielle, et il est pratiquement certain que cela est dû aux activités humaines. D'après le nouveau calcul des émissions américaines pour l'année 1990, exécuté conformément aux directives du Comité intergouvernemental de négociation, les émissions nettes s'élèvent au total à 1 348 millions de tonnes d'équivalent carbone (voir le tableau 1-1). Ce chiffre marque une diminution par rapport à l'estimation précédente (1 462 millions de tonnes), qui avait servi de base pour élaborer le Climate Change Action Plan.

22. Les effets relatifs des gaz à effet de serre peuvent être comparés sur la base des potentiels de réchauffement du globe. Dans l'inventaire des Etats-Unis pour 1990, le dioxyde de carbone constituait 85 % du potentiel total de réchauffement dû à toutes les émissions anthropiques américaines qui ne sont pas couvertes par le Protocole de Montréal; venaient ensuite le méthane (11 %), le N₂O (3 %) et les HFC et hydrocarbures perfluorés (1 %). Ces proportions ont peu évolué depuis 1990, mais on prévoit un accroissement de la consommation de HFC et d'hydrocarbures perfluorés dans les années à venir. Le total des émissions a légèrement augmenté depuis 1990 (voir la figure 1-2).

23. Aux Etats-Unis, les émissions de dioxyde de carbone, le principal gaz à effet de serre d'origine anthropique, proviennent, dans des proportions à peu près équivalentes, de l'industrie (34 %), des transports (31 %) et des services d'utilité publique (35 %, dont 19,9 % pour les logements et 16 % pour les immeubles professionnels). L'absorption du dioxyde de carbone par les forêts américaines (puits de carbone) a progressé ces dernières années.

24. Les principales sources anthropiques d'émissions de méthane sont les décharges (37 %) et l'agriculture (32 %), le reste étant dû pour l'essentiel à la production de charbon, de pétrole et de gaz naturel. Les émissions d'oxyde nitreux, gaz à effet de serre très actif, sont surtout le fait des engrais azotés et de la production industrielle de fibres synthétiques.

25. L'inventaire américain comprend également le monoxyde de carbone (CO), les oxydes d'azote (NO_x) et les composés organiques volatils non méthaniques (COVNM). Ces composés ont un effet indirect sur les changements climatiques, notamment parce qu'ils accroissent le temps de séjour du méthane dans l'atmosphère. Leur contribution, relative ou absolue, au changement climatique n'est pas établie avec certitude.

MESURES D'ATTENUATION PRISES PAR LES ETATS-UNIS

26. La Convention-cadre sur les changements climatiques invite les Parties visées à l'annexe I (les pays en développement et les pays en transition) à s'efforcer de stabiliser leurs émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990 d'ici l'an 2000. Comme pour la communication des inventaires, le Comité intergouvernemental de négociation, à sa neuvième session, a précisé comment devaient être présentées les informations relatives aux mesures adoptées pour réduire les émissions et renforcer les puits de gaz à effet de serre. Le présent rapport a été rédigé conformément à ces directives.

27. L'action menée par les Etats-Unis pour atteindre les objectifs définis dans la Convention repose sur le Climate Change Action Plan, annoncé en octobre 1993 par le Président Clinton et le Vice-Président Gore. Le plan associe incitations économiques, initiatives volontaires, recherche et développement, renforcement des cadres réglementaires et intensification des programmes existants, afin d'obtenir la réduction des émissions correspondant à l'engagement pris par les Etats-Unis. Comme indiqué plus haut, en 1990, le total des émissions s'élevait à 1 462 millions de tonnes d'équivalent carbone. Le plan d'action prévoit que ce niveau tombera à 1 459 millions de tonnes d'ici l'an 2000, sur la base des facteurs anticipés à l'automne 1993.

28. Les estimations indiquées dans la présente section diffèrent légèrement de celles qui ont été utilisées dans l'inventaire décrit plus haut. Les données de l'inventaire ont été calculées selon les directives du Comité intergouvernemental de négociation, reçues après que les mesures présentées dans cette section aient été proposées, analysées et adoptées. Une description complète des valeurs d'inventaire utilisées au chapitre 3 de la communication figure dans le document Inventory of United States Greenhouse Gas Emissions and Sinks for 1990-1993 (U.S. EPA 1994); une description des estimations de l'inventaire utilisées pour élaborer le programme de réduction des émissions dont il est question ici figure dans Climate Change Action Plan: Technical Supplement (U.S. DOE 1994). Ces deux documents sont fournis avec le présent rapport aux Parties à la Convention sur les changements climatiques en tant que communication officielle des Etats-Unis.

29. Grâce à son approche globale, le plan couvre la demande d'énergie dans tous les secteurs, ainsi que l'offre d'énergie et les forêts (voir le tableau 1-2). On évite ainsi que les résultats modestes d'un secteur ne compromettent l'ensemble du plan. Le plan est par ailleurs économique. En valeur non actualisée, le coût du plan pour la période 1994-2000, qui s'élève à 60 milliards de dollars environ, devrait être compensé par les économies d'énergie (environ 60 milliards de dollars également) qui seront réalisées d'ici l'an 2000 par les entreprises et les particuliers. Des économies supplémentaires de 200 milliards de dollars sont attendues pour la période 2001-2010.

30. Les programmes volontaires et les incitations économiques sont au coeur de la démarche américaine. Deux des programmes les plus importants sont le Green Lights et le Climate Challenge. Dans le cadre du programme Green Lights, plus de 1 500 organisations participent à une action nationale d'amélioration du rendement des systèmes d'éclairage. Pour ce qui est du programme Climate Challenge, plus de 750 compagnies de gaz et d'électricité, représentant plus de 80 % de la capacité de production d'électricité des Etats-Unis, y ont déjà adhéré; elles établiront l'inventaire des émissions actuelles et s'engagent à prendre des mesures pour réduire les gaz à effet de serre et à communiquer des rapports sur ce sujet. D'autres éléments du plan visent à mieux informer les entreprises privées et à encourager l'évaluation précise des coûts énergétiques dans toutes les structures des entreprises.

31. Le plan s'attache à réduire les émissions de méthane et d'oxyde nitreux, deux gaz dont le potentiel de réchauffement de la planète est plus important que celui du dioxyde de carbone à quantité égale; il comporte aussi des stratégies pour les HFC et les hydrocarbures perfluorés.

32. Bien que leur plan d'exécution prévoit d'atteindre l'objectif à court terme de la Convention uniquement par des mesures internes, les Etats-Unis reconnaissent les avantages d'une "application conjointe". Ainsi, ils encouragent la coopération avec les autres pays pour réduire ou absorber le carbone. Ils ont annoncé une initiative relative à l'application conjointe qui fixe les règles de base du développement et de l'évaluation des projets communs.

PROGRES ACCOMPLIS

33. Sur la base d'hypothèses relatives au coût de l'énergie, au taux de croissance de l'économie américaine et à la disponibilité des ressources nécessaires au financement des programmes du plan, les Etats-Unis avaient prévu que leurs émissions de gaz à effet de serre pourraient être ramenées d'ici l'an 2000 à leurs niveaux de 1990. Or, depuis l'établissement de ces prévisions et la publication du plan, la croissance économique a été plus rapide que prévue, le prix du pétrole a fortement baissé avant de remonter récemment au niveau retenu dans les prévisions et il semble peu probable que le Congrès américain, qui doit voter le budget des programmes fédéraux, approuve le financement intégral des activités prévues dans le plan.

34. On évalue seulement maintenant les différences entre les hypothèses antérieures et les conditions actuelles. Qui plus est, les mois qui viennent apporteront des changements qui pourront élargir cet écart ou le réduire. Ainsi, l'intérêt exceptionnel manifesté par l'industrie, dont témoignent les programmes volontaires qui ne sont pas "évalués" dans le plan actuel, pourrait avoir des retombées suffisantes pour compenser le déficit éventuel des programmes "évalués". Il n'est donc pas encore possible de présenter une nouvelle projection des effets des mesures exposées au chapitre 4 de la communication, modifiée pour tenir compte de cette différence, ni de préciser les mesures supplémentaires qui pourraient combler l'écart. Les Etats-Unis procéderont à un examen complet de leur plan d'action à la fin de 1995. On y analysera en détail les effets de débordement des divers changements intervenus : dans les hypothèses économiques et les niveaux de financement et dans les résultats escomptés des différentes mesures. Cela devrait conduire à prendre de nouvelles mesures pour faire en sorte que les Etats-Unis puissent tenir leurs engagements.

INCIDENCES ET ADAPTATION

35. Il est impossible de prévoir avec précision les incidences du changement planétaire sur les écosystèmes naturels, notamment parce que ces systèmes complexes ne sont pas encore bien connus. Pour améliorer notre base de connaissances, le gouvernement s'appuie sur le Committee on Environment and Natural Resources, organe fédéral interinstitutions, et sur l'United States Ecosystem Management Initiative. Des experts de nombreux organismes fédéraux s'y réunissent pour trouver les moyens d'étudier ces systèmes et de les protéger dans leur globalité. Pourtant, malgré les efforts déployés par les pouvoirs publics dans ce domaine, il est peu probable que les changements climatiques puissent être complètement évités. De nouvelles études sont nécessaires pour déterminer comment les systèmes naturels peuvent s'y adapter.

36. La National Academy of Sciences, la National Academy of Engineering, et l'Institute of Medicine ont étudié récemment les effets des changements climatiques sur les principaux écosystèmes qui existent aux Etats-Unis (NAS/NAE/IM 1992). Ils ont constaté que les réserves d'eau et plus particulièrement certains des réseaux fluviaux les plus vulnérables subirait fortement les effets d'une augmentation de l'évaporation et d'un changement du régime des précipitations. Extrêmement fragiles, les terres humides et les cours d'eau estuariens des régions côtières pourraient souffrir des diverses conséquences d'un changement de climat : élévation du niveau de la mer, modification du débit en amont, de l'habitat humain, etc. L'agriculture et l'industrie seraient plutôt moins vulnérables alors que tous les écosystèmes faiblement aménagés, quels qu'ils soient, le seraient davantage. Les systèmes forestiers pourraient voir les climats qui leur sont le plus favorable remonter à des centaines de kilomètres au nord, peut-être trop rapidement pour que les arbres aient le temps de s'adapter. Etudier les incidences des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets restera pendant des années une priorité pour les organismes fédéraux.

37. Les efforts d'adaptation des Etats-Unis portent, notamment, sur la préparation aux situations d'urgence et la prise en compte des incertitudes quant à l'ampleur des résultats qui pouvaient être obtenus. Le caractère de plus en plus imprévisible des événements futurs dus aux changements climatiques, entraînant un risque accru d'effet de surprise ou de pertes massives, font de cet effort une action primordiale. On peut citer à cet égard la création de la Floodplain Management Task Force, chargée de l'aménagement des plaines inondables, les travaux sur la prévision du phénomène El Niño (qui provoque pendant des périodes assez courtes des changements du comportement atmosphérique à l'échelle planétaire), et les programmes de gestion de l'utilisation de l'eau et d'aménagement des zones littorales, axés sur certains systèmes particulièrement vulnérables.

RECHERCHE ET EDUCATION DU PUBLIC

38. Pour pouvoir atténuer les changements climatiques et s'y adapter, il faut les étudier, surveiller l'environnement en permanence et établir des prévisions. Cela exige d'importantes recherches sur le système climatique mondial et la diffusion des informations obtenues pour que la société puisse réagir de manière appropriée. Dans ce but, les Etats-Unis ont élaboré un Programme de recherche sur les changements climatiques (Global Change Research Program) qui, avec un projet de budget de 1,8 milliard de dollars pour l'exercice 1995, est le plus vaste jamais lancé dans ce domaine.

39. Le programme de recherche américain, qui fait partie du Committee on Environment and Natural Resources, finance diverses recherches orientées vers l'action, par exemple sur les sujets suivants : éléments - traces présentes dans l'atmosphère et leurs effets sur le climat, rôle des écosystèmes terrestres et marins dans le changement climatique et incidences des changements climatiques sur ces écosystèmes, répercussions socio-économiques des changements climatiques et conséquences du point de vue de l'action des pouvoirs publics, mesures envisageables pour atténuer les changements climatiques et s'y adapter. Pour favoriser la transparence et l'ouverture dans l'échange des données relatives aux changements climatiques, le programme de recherche américain élabore un système de données et d'information,

infrastructure qui fera le lien entre les bases de données relatives aux changements climatiques et les informations disponibles dans les agences fédérales, et les mettra à la disposition du public.

40. Conscients de l'importance de la coopération entre les pays, les Etats-Unis jouent un rôle majeur dans de nombreuses activités internationales destinées à faire le point des connaissances dans ce domaine. Parallèlement à l'appui considérable qu'il apporte au niveau national, le programme de recherche américain contribue de façon décisive aux travaux internationaux, principalement par le biais du GIEC, du Programme mondial de recherche sur le climat, du Programme international sur la géosphère et la biosphère et du programme intitulé Human Dimensions of Global Environmental Change. En outre, les Etats-Unis sont engagés dans des projets de recherche bilatéraux et dans des programmes de recherche sur les changements climatiques coordonnés au niveau international, mettant un accent particulier sur la création de réseaux et d'instituts destinés à promouvoir le développement de structures régionales spécialisées dans la recherche sur les changements climatiques. De même, les scientifiques américains fournissent des données de recherche et jouent un rôle déterminant dans les évaluations du GIEC, groupe qui apporte la majeure partie des données scientifiques sur lesquelles s'appuient les décisions internationales concernant les changements climatiques.

41. Etant donné que c'est finalement au public qu'il appartient de décider des stratégies nationales relatives aux changements climatiques, les Etats-Unis commencent à mettre en place des programmes d'éducation de la population, de communication et de diffusion d'informations. Nombre de ces activités sont organisées dans le cadre du programme de recherche mais les agences qui y participent ont depuis longtemps des programmes de sensibilisation, dont beaucoup sont actuellement élargis de manière à inclure l'information sur les changements climatiques et à acquérir une dimension internationale.

ACTIVITES INTERNATIONALES

42. Le succès de la Convention-cadre sur les changements climatiques dépend en grande partie de la coopération internationale. Soucieux d'encourager le renforcement de cette coopération, les Etats-Unis participent à tout un ensemble d'activités bilatérales et multilatérales.

43. Les Etats-Unis apportent une assistance technique et favorisent le transfert de technologies à bon rendement énergétique par leur Country Studies Program, des projets bilatéraux pour l'atténuation et l'adaptation et par l'échange d'informations et la facilitation du commerce. Financé à hauteur de 25 millions de dollars sur deux ans, le Country Studies Program vise à aider les pays en développement et les pays en transition à dresser les inventaires de leurs émissions de gaz à effet de serre, à évaluer leur vulnérabilité face aux changements climatiques et à étudier des stratégies pour réduire les émissions nettes de gaz à effet de serre et pour s'adapter aux conséquences potentielles des changements climatiques.

44. Plus de 35 projets bilatéraux destinés à atténuer les changements climatiques bénéficient de l'appui du Gouvernement américain, par l'entremise de l'Agency for International Development et d'autres grands organismes

travaillant dans ce domaine. Les projets d'atténuation bilatéraux auxquels sont associés les Etats-Unis représentent un montant total d'environ 1,5 milliard de dollars et concernent la demande d'énergie, la production et la distribution d'électricité, les sources d'énergie renouvelables, les méthodes de combustion non polluantes du charbon, les privatisations, la qualité de l'air, le méthane et la foresterie. Dans le cadre des programmes d'aide bilatérale, les Etats-Unis aident les pays à se doter des moyens d'évaluer et/ou de diminuer le plus possible leur vulnérabilité face aux changements climatiques.

45. S'agissant du transfert de technologie, il est essentiel que les organismes publics et les entreprises privées de l'étranger disposent d'informations sur les technologies disponibles et sur les moyens d'assurer le financement nécessaire. A cette fin, les Etats-Unis ont mis en place un certain nombre de programmes d'échange d'informations et de facilitation du commerce, dont le budget pour 1994 s'est élevé à plus de 10 millions de dollars.

46. Dans le cadre des instances multilatérales qui traitent des orientations en matière de changements climatiques, les Etats-Unis jouent un rôle clé qui implique de lourdes responsabilités financières. Outre leur participation active au Comité intergouvernemental de négociation, ils ont largement contribué au financement du fonds d'affectation qui permet aux pays en développement de participer aux négociations et d'un fonds d'affectation distinct qui couvre les coûts fixes des négociations et les frais de fonctionnement du secrétariat du Comité.

47. Les Etats-Unis se sont engagés à verser 430 millions de dollars (sur un total de 2 milliards) pour reconstituer le Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Les programmes bilatéraux mis en oeuvre par les Etats-Unis continueront à renforcer la collaboration avec le FEM restructuré et compléteront les contributions des Etats-Unis au fonds principal.

PERSPECTIVES D'AVENIR

48. Les Etats-Unis progressent à grands pas vers la stabilisation, d'ici l'an 2000, de leurs émissions de gaz à effet de serre aux niveaux de 1990. Pour contrôler l'efficacité des programmes et des mesures appliqués dans le cadre du Climate Change Action Plan, les organismes fédéraux ont mis en place, individuellement et conjointement, des mécanismes de suivi destinés à établir des indicateurs de performance et à fixer des objectifs précis. Les évaluations intermédiaires les plus récentes montrent que dans certains cas ces objectifs ont été atteints, parfois même dépassés, alors que dans d'autres cas, certaines mesures n'apportent pas les résultats escomptés. L'ensemble des changements actuels touchant la croissance économique, le prix du pétrole et la demande d'énergie laisse penser que les Etats-Unis seront peut-être obligés de prendre des mesures supplémentaires pour respecter leur engagement, à savoir ramener leurs émissions aux niveaux de 1990 d'ici l'an 2000. Il convient d'admettre que l'efficacité des mesures qui sont prises actuellement pourrait se trouver accrue ou réduite selon l'évolution future de la situation nationale et internationale.

49. Comme il est recommandé dans les directives adoptées par le Comité intergouvernemental de négociation à sa neuvième session, les Etats-Unis ont communiqué une estimation préliminaire de leurs émissions de gaz à effet de serre jusqu'à l'an 2010. Cette estimation sera révisée de façon continue, mais les premiers résultats montrent que pour atteindre l'objectif final de la Convention, tous les pays, y compris les Etats-Unis, devront renforcer les mesures visant à combattre la tendance à plus long terme à l'augmentation des émissions. A cette fin, les Etats-Unis ont créé un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie à long terme pour examiner toutes les politiques susceptibles d'influer sur le niveau des émissions de gaz à effet de serre aux Etats-Unis d'ici l'an 2000, en s'attachant surtout à accélérer les progrès en matière de technologie, de recherche-développement et de mise en oeuvre.

50. Enfin, parallèlement à la poursuite des activités au niveau national, les Etats-Unis sont et resteront un partenaire actif des négociations internationales menées en vertu de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
